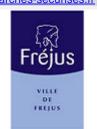
marches-securises.fr



ÉTABLISSEMENT

Ville de Fréjus (83) Place Formigé

83600 Fréjus

PUBLICATION

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

FOURNITURES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Frejus

Numéro national d'identification : Type : SIRET - N° : 21830061400011

Code postal / Ville : 83600 Fréjus Groupement de commandes : Non

Section 2: Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Identifiant interne de la consultation : 2024/FCS/0025

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Monsieur le Maire - Tél : +33 494176600 - Mail : marchespublics@ville-frejus.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : La liste des pièces de la candidature figure au règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Lundi 25 novembre 2024 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : 1 - Qualité des fournitures 60%

2 - Prix des prestations 40%

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Acquisition de fournitures pour traceurs d'impression et de découpe pour les services de la ville de Fréjus

Classification CPV: 30197630

Type de marché: Fournitures

Lieu principal d'exécution : Commune de Fréjus

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire: Non

Autres informations complémentaires :

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa date de notification, ou au plus tôt à compter du 1er janvier 2025, avec un montant minimum de 5 000,00 € HT/an et un montant maximum 50 000,00 € HT/an.

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme.

Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois.

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

Dans le cadre de cette consultation des échantillons seront à fournir.

Le retrait du dossier de consultation, toute question relative au marché ainsi que le dépôt des offres s'effectuent uniquement via le profil acheteur de la ville de Fréjus : https://www.marches-securises.fr

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulon 5 rue racine BP 40510 83041 Toulon Cedex 9 FRANCE. Tél. +33 494427930. E-mail: greffe.ta-toulon@juradm.fr. Fax +33 494427989. URL: http://www.ta-toulon.juradm.fr.

Introduction des recours

Voir article L 551-1 et suivants du Code de la Justice Administrative.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet : www.telerecours.

Date d'envoi du présent avis

21 octobre 2024